

Le 10 juin 2019

École Honoré-Mercier

Objet : Absence en début d'année – Annulation de l'inscription



Chers parents,

Votre enfant sera absent de l'école à la rentrée. La politique d'admission de la Commission scolaire de Montréal et ses règles d'application prévoient qu'un élève absent à la rentrée sans motif valable verra son inscription annulée.

Si votre élève est absent, avec un motif d'absence reconnu comme valable par la direction (preuve écrite par le parent au dossier de l'élève démontrant son retour à l'école dans les dix (10) jours ouvrables suivant la rentrée scolaire), son inscription sera conservée jusqu'à la 10^e journée. À la 11^e journée, si votre enfant n'est pas présent, son inscription sera annulée, sauf pour des raisons de santé, avec une confirmation du médecin.

Pour un élève inscrit dans une école en libre choix, celui-ci ne pourra pas être réinscrit à cette dernière et devra être inscrit à son école de quartier puisque son inscription sera faite en dehors de la période du libre choix (*Politique d'admission et de transport des élèves de la CSDM*, article 2.7.1 des règles d'application relatives à l'admission des élèves).

Pour toutes ces situations vous devrez présenter, lors de votre retour, les documents requis pour une nouvelle demande d'inscription. Votre enfant pourrait faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe. Lors de la réinscription, nous attribuerons une nouvelle date d'entrée dans son dossier scolaire. **Prendre note qu'aucune réinscription est possible au préscolaire 4 ans.**

En conséquence, nous vous demandons de communiquer rapidement avec nous, en nous indiquant le motif justifiant l'absence de votre enfant et en nous informant de sa date prévue de présence à l'école.

Cette démarche se fait en conformité avec la Politique d'admission et de transport des élèves et les règles d'application relatives à l'admission en vigueur à la Commission scolaire.

Nous demeurons à votre disposition pour de plus amples informations et vous prions de communiquer rapidement avec nous.

Frédéric Prud'Homme
Directeur de l'école Honoré-Mercier
514 732-1400